

Préfecture du Rhône

code postal 69210 Commune de LENTILLY code Insee 69112

Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de rieques naturels (PPR n.) Approuvé date 22/05/12 aléa inondation (Brévenne et Turdine) Approuvé date 22/05/13 aléa inondation (Brévenne et Turdine) Approuvé date 22/01/13 aléa inondation (Brévenne et Turdine) Prescrit date 03/01/19 aléa inondation (Brévenne et Turdine) Les documents de référence mentionnes à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : PPRN approuvés : la note de présentation, le réglement, les documents graphiques PPRN approuvés : la note de présentation, le réglement, les documents graphiques PPRN approuvés : la note de présentation, le réglement, les documents graphiques PPRN approuvés : la note de présentation, le réglement, les documents graphiques PPRN approuvés : la note de présentation, le réglement, les documents graphiques PPRN approuvés : la note de présentation de l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Intérnet * X consultable sur Internet * X consultable sur Intérnet * X consultable sur I	1. Annexe à l'arrêté préfectoral n° 2011-1930	du	26/04/11		mis à jour l	e 28/01/1	9			
Rectification d'erreur matérielle date 15/01/14 aide Inondation (Brévenne et Turcline)				ention de risques	naturels [PF	PR n]	oui X	non		
Rectification d'erreur matérielle date 15/01/14 alois innodation (Brévenne et Turdine) Approuvé date 22/10/13 alois innodation (Fyzeron) Prescrit date 33/01/19 alois innodation (Fyzeron) Prescrit date 33/01/19 alois innodation (Fyzeron) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : PPRN approuvés : la note de présentation, le règlement, les documents graphiques PPRN prescrit : l'arrêté préféctoral, le périmètre d'étude consultable sur infament * X Le règlement des PPR approuvés intégrent des prescriptions de travaux Le règlement des PPR approuvés intégrent des prescriptions de travaux Sistituation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR the prescrit et non encore approuvé ou non X 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR the approuvé ou non X 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR the approuvé ou non X 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR the approuvé ou non X 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR the approuvé ou non X 4.2 La commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR the approuvé ou non X 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR the approuvé ou non X 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR the approuvé ou non X 5. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptio					aléa	a Inonda			ine)	
Approuvé date 22/10/13 alée Inondation (Yzeron) Prescrit Les documents de référence mentonnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : PPRN approuvés : la note de présentation, le réglement, les documents graphiques PPRN prescrit : l'arrêté préfectoral, le périmètre d'étude consultable sur Internet X con		date	15/01/14		alés				and the same of th	
Prescrit date 03/01/19 Les documents de référence mentionnée à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : PPRN approuvés : la note de présentation, le règlement les documents graphiques prescrit l'arrêté préfectoral, le périnéer d'étude						*				
Les documents de référence mentionnes à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : PPRN approuvés : la note de présentation, le réglement, les documents graphiques consultable sur Intermet * X Le règlement des PPR approuvés intègrent des prescriptions de travaux consultable sur Intermet * X Le règlement des PPR approuvés intègrent des prescriptions de travaux consultable sur Intermet * X Le règlement des PPR approuvés intègrent des prescriptions de travaux consultable sur Intermet * X 3.5 Itatation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est attuée dans le périmètre d'un PPR m date déta déta deta							,			
PPRN approuvés : la note de présentation, le règlement, les documents graphiques					A					
3.1 La commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m] 3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé 4. 2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le document de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement est de la sismicité Le document de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Le commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * X Situation de la commune	PPRN approuvés : la note de présen	tation, le rè	èglement, les docu			Territory States				
3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m déte aléa les aléa les des deux de le socuments de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non sur l'autre de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non X dete ale commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non X dete aléa les decuments de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non consultable sur Internet * La commune au regard du zonage réglementatire pour la prise en compte de la sismicité na application de la commune au regard de sismicité consultable sur Internet * X situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située à ne secteur d'information sur les sols (SIS) oui non X Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * X situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon nin application des articles L 1333-29 et L 1333-29 du code de santé publique et L 125-23 du code de l'environnement sont : consultable sur Internet * X consultable sur Internet * X sati	Le règlement des PPR approuvés intèg	grent des pr	escriptions de trava	ux			oui X	non		
date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 1. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR prescrit et non encore approuvé date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés per les décrets n'2010-1254 et 2010-1255 La commune est stuée dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 X zone 3 zone 4 zone 5 Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article B658-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité consultable sur Internet * X Situation de la commune au regard du a pollution de sois La commune est stuée en secteur d'information sur les sois (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * X Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon in application des articles L 1333-22 et L 1333-22 du code de santé publique et L 125-23 du code de l'environnement La commune est diassée à potentiel radon niveau 3 Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : cartographie consultable sur Internet à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : cartographie consultable sur les régues près de chez soi poultable sur l'internet à l'article R125-25 du Code de l'en	3. Situation de la commune au regard d'u	ın ou plusie	eurs plans de prév	ention de risques	miniers [PPI	Rm]				
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non X 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé oui non X date aléa Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application des articles R 753-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n'2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 X zone 3 zone 4 zone 5 Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est: Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité consultable sur Internet * X 5. Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située à nescetur d'information sur les sols (SIS) oul non X Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * X 5. Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon in application des articles L 1333-22 et L 1333-22 du code de santé publique et L 125-23 du code de l'environnement La commune au regard du zonage à potentiel radon in application des articles L 1333-22 du code de de santé publique et L 125-23 du code de l'environnement La commune au regard du zonage à potentiel radon in application des articles L 1333-22 et L 1333-22 du code de l'environnement sont : consultable sur Internet * X 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	3.1 La commune est située dans le pér	imètre d'un	PPR m			Fig. 1	oui	non	X	
Le règlement de ce PPR intégre des prescriptions de travaux 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non X 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont: Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intégre des prescriptions de travaux Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité an application des articles R125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n'2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 X zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée consultable sur Internet * X 3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité article R125-24 du Code de l'environnement est: Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité consultable sur Internet * X 3. Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * X C. Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon an application des articles £ 1.333-22 et L. 1333-22 et du Code de l'environnement sont : Cartographie consultable sur littps://www.irsn.fr/FR/connaissances/Fn/vironnement/expertises- adioactivite-nature le/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune aps pièces jointes Cartographie consultable sur littps://www.irsn.fr/FR/connaissances/Fn/vironnement/expertises- adioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune aps pièces jointes Cartographie consultable sur : https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Fn/vironnement/expertises- adioactivite-naturelle/		date			aléa	a				
4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé date Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Consultable sur Internet * X consultable sur Internet * X Situation de la commune au regard de la pollution de sols Le documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon in application des articles L 1333-22 et L 1333-29 du code de santé publique et L 125-23 du code de l'environnement La commune est classée à potentiel radon niveau 3 Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * X adioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement sont : Cartographie consultable	Les documents de référence mentionne	és à l'article	R125-24 du Code	de l'environnement	sont:					
4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t] 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non X 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé oui non X date aléa Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont: consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux oui non 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité an application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 X zone 3 zone 4 zone 5 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 X zone 3 zone 4 zone 5 La commune de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est: Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité consultable sur Internet * X 5. Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon in application des articles L 1333-29 du code de santé publique et L 125-23 du code de l'environnement La commune est classée à potentiel radon niveau 3 Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : cartographie onsultable sur Internet * X adioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune aspace (Environnement) Documents réglementaires en vigueur consultables sur : http://www.inne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la- population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs/Les-risque	manifold was the enterther control of the enterther and enterther enterthing and enterthing	trigitis (dipressitance)			mereta esperinte solo la como de Ref. la como de la como la como de	CC		agriculture.	mental 1945	
4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé oui non X 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé aléa eléa aléa aléa les date aléa aléa aléa aléa les des deurents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 5. Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 5. Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 5. Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 5. Consultable sur Internet * Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 5. Situation des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité 200-125 vone 1 200-2 X 200-8 200-4 200-5 très faible faible modérée moyenne forte Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité 200-2 vone 1 200-2 X 200-2 V 200-2 V 200-2 X 200-2 V 200-2	the state of the s	•						non		
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux Dui non 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n'2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité 200-12 zone 2 X zone 3 zone 4 zone 5 Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est: Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité 200-12 consultable sur Internet X 5. Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Le documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet X 7. Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon 201 in application des articles L 1333-22 et L 1333-29 du code de santé publique et L 125-23 du code de l'environnement 202 Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Cartographie consultable sur Internet X 203 consultable sur Internet X Cartographie consultable sur https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises- adioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune.aspx Pièces jointes Cartographie consultable sur https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises- adioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune.aspx Pièces jointes Cartographie consultable sur : http://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises- adioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune.aspx Pièces jointes Cartographie consultable sur : http://www.radon.go.ur/fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la- population/la -securite-civile/Le -s-isques-maieurs/Les-risques-maieurs/Les-risques-maieurs						ies [PPR t	- 14 De - 15 D	non	X	
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité 200 1 200 2 X 200 3 200 4 200 5 Très faible modérée moyenne forte Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité Consultable sur Internet * X 5. Situation de la commune au regard de la pollution de sois La commune est située en secteur d'information sur les sois (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet * 2. Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon En application des articles L 1333-22 et L 1333-29 du code de sante publique et L 125-23 du code de l'environnement Le commune est classée à potentiel radon niveau 3 Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Cartographie consultable sur https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises- adioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune.aspx pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement Documents réglementaires en vigueur consultables sur : http://www.rhone.gouv.fir/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civilé/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-le-Rhone Cartographie consultable sur : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fir/169/ial.map à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de che	4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé						oui	non	X	
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 5. Situation de la commune au regard du zonage règlementaire pour la prise en compte de la sismicité en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité 2008 2 X 2008 3 2008 4 2008 5 La commune est située dans une zone de sismicité 2008 2 X 2008 3 2008 4 2008 5 Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité 2008 2 X 2008 3 2008 4 2008 5 La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) 2019 2 2 X 2008 3 2008 4 2008 5 Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité 2020 2 X 2008 3 2008 4 2008 5 Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité 2020 2 X 2008 3 2008 4 2008 5 Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité 2020 2 X 2008 3 2008 4 2008 5 Consultable sur Internet * X 2020 2 X 2008 2 X 2008 3 2008 2 X 20		date	Sa P P Made facilità di Paraco mil Albert secció con accordanzo, una copieto ser e merco com mesco del como fon fina di Alberti		aléa	1				
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité an application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 X zone 3 zone 4 zone 5 Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité consultable sur Internet X 5. Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Consultable sur Internet X 5. Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon in application des articles L. 1333-22 et L. 1333-29 du code de santé publique et L. 125-23 du code de l'environnement La commune est classée à potentiel radon niveau 3 Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : articles production des l'articles production de l'articles production des l'articles production des l'articles production des l'articles production des l'articles en vigueur consultables sur : http://www.none.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la- population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone Cartographie consultable sur : http://war	Les documents de référence mentionné	és à l'article	R125-24 du Code d	de l'environnement	sont:	~	oneultable eur li	nternet *		
5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255 La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 X zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne forte Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est : Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité consultable sur Internet * X 5. Situation de la commune au regard de la pollution de sols La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * C. Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon en application des articles L 1333-22 et L 1333-29 du code de santé publique et L 125-23 du code de l'environnement La commune est classée à potentiel radon niveau 3 Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * Cartographie consultable sur https://www.irsn.frfR/connaissances/Environnement/expertises- adioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune.aspx pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement Documents réglementaires en vigueur consultables sur : http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la- population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone Cartographie consultable sur : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi ! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/169/ial.map	Le règlement de ce PPP intègre des pri	ecrintione	de fraveux			T C		Transport (1974)	10	
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : consultable sur Internet * La commune au regard du zonage à potentiel radon en application des articles L.1333-22 et L.1333-29 du code de santé publique et L.125-23 du code de l'environnement La commune est classée à potentiel radon niveau 3 Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : cartographie consultable sur https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-adioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune.aspx pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement Documents réglementaires en vigueur consultables sur : http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone Cartographie consultable sur : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi ! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi catastrophes technologiques nombre	La commune est située dans une zone Le document de référence mentionné à Article D563-8-1 sur la répartition des 6. Situation de la commune au regard de l	de sismicité l'article R1 s commune la pollution	25-24 du Code de l' es entre les zones l de sols	cone 1 zone rès faible environnement est	2 X zor faible m	ne 3 odérée	zone 4 moyenne onsultable sur Ir	fonternet *	x	
Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon En application des articles L.1333-22 et L.1333-29 du code de santé publique et L.125-23 du code de l'environnement La commune est classée à potentiel radon niveau 3 Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont Cartographie consultable sur https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises- adioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune.aspx pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement Documents réglementaires en vigueur consultables sur : http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la- population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone Cartographie consultable sur : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi ! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques gouv.fr/ dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi catastrophes paurelles 2019 nombre 8 catastrophes technologiques nombre				le l'environnement	sont:		oul	non	X	
La commune est classée à potentiel radon niveau 3 Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont : Cartographie consultable sur https://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises- adioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune.aspx pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement Documents réglementaires en vigueur consultables sur : http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la- population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone Cartographie consultable sur : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi ! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques gouv fr/ dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi catastrophes patureles 2019 nombre 8 catastrophes technologiques nombre	通。 Industrial Control of the Linguist Control of the Control of Table 1997 (1997)。 (1997) - 1997 (1997)					co	nsultable sur Ir	nternet *		
pièces jointes Cartographie extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement Documents réglementaires en vigueur consultables sur : http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone Cartographie consultable sur : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi ! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi catastrophes paurelles 2019 nombre 8 catastrophes technologiques nombre	En application des articles L.1333-22 et L.13 La commune est classée à potentiel rade Les documents de référence mentionnés	33-29 du co on niveau 3 s à l'article f	ode de santé publiqu R125-24 du Code de	e l'environnement s	ont :					
extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement Documents réglementaires en vigueur consultables sur : http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone Cartographie consultable sur : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi ! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique . Connaître les risques près de chez soi catastrophes naturelles. 2019 nombre 8 catastrophes technologiques nombre					eπises-				^	
extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement Documents réglementaires en vigueur consultables sur : http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone Cartographie consultable sur : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi ! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique . Connaître les risques près de chez soi catastrophes naturelles. 2019 nombre 8 catastrophes technologiques nombre			pièces	s jointes				A CHIEF		
en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement Documents réglementaires en vigueur consultables sur : http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone Cartographie consultable sur : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi ! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique . Connaître les risques près de chez soi catastrophes naturelles. 2019 nombre 8 catastrophes technologiques nombre	8. Cartographie									
Documents réglementaires en vigueur consultables sur : http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone Cartographie consultable sur : http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi ! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique . Connaître les risques près de chez soi catastrophes naturelles. 2019	extraits de documents ou de dossiers pe	rmettant la	localisation des imn	neubles au regard o	les risques en	courus				
population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone Cartographie consultable sur: http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi ! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique. Connaître les risques près de chez soi catastrophes naturelles. 2019 nombre 8 catastrophes technologiques nombre	en application de l'article R125-26 du Co	de de l'envi	ronnement							
à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi!! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique . Connaître les risques près de chez soi catastrophes naturelles. 2019 nombre 8 catastrophes technologiques nombre					<u>itiques-publiqu</u>	ues/Securit	e-et-protection-	<u>de-la-</u>		
! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique . Connaître les risques près de chez soi catastrophes naturelles. 2019 nombre 8 catastrophes technologiques nombre		carto.geo-ic	de.application.devel	oppement-durable	gouv.fr/169/ia	al.map				
	La liste actualisée des arrêtés est consu	ultable sur l		orisques gouv fr/ da					ez soi	
	Date	nombre		and making the cala	anophes tech	nologiques			du Rhône	